

Abandon de poste indemnites?

Par Eycee, le 10/05/2012 à 17:20

Bonjour,

Je viens tout simplement vous demander de renseignements..

Je vous explique la situation mon Ami a travaille durant 1 an dans une grande banque dont je tairais le nom. Mais au bout de 7 mois ils ont demenager leur siege a plus d1h et demi de trajet du domicile d mon Ami(compare a 30min avant) il a donc decide de ne plus y retourner(pas forcement la bonne solution...) mais le probleme c'est qu'en cherchant son recommande nou nous sommes rendu compte que mon Ami devait leur donner 1800€ alors qu'il n'a. Jamais demander d'avance ni fait aucune formation et que tout ces jours dabsences non pas ete payer (logique) donc comment se fait-il que lui Doit 1800e et qu'il ne touche aucun conges payes ou koi ke ce soit..

Que devons nous faire Merci de me repondre :)

Bonne journee

Par P.M., le 10/05/2012 à 17:33

Bonjour,

Sans avoir les documents sous les yeux, il est bien sûr impossible de vous répondre d'autant plus que l'on ne sait pas si l'employeur a procédé au licenciement et que l'on ne connaît pas le contenu du recommandé...

Je conseillerais au salarié de se rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail voire d'un avocat spécialiste...